



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 23 novembre 1998**

Conseillers en exercice : 44

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 13 Novembre 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 25 Novembre 1998

**La Boëtte 2 - Approbation du dossier de consultation des entreprises  
(DCE) - Appel d'offres**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.  
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Claire MINALI-BELLA

DELIBERATION D98489

**CONSEIL MUNICIPAL DU 23 novembre 1998**

**Développement Economique**

**La Boëtte 2 - Approbation du dossier de consultation des  
entreprises (DCE) - Appel d'offres**

Monsieur Jean-Claude ALAZARD, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Je vous informe que, par délibération en date du 15 mai 1998, le Conseil Municipal a adopté la création du lotissement d'activités économiques de la Boëtte 2, ainsi que le lancement de la consultation pour le choix du maître d'oeuvre.

C'est le cabinet de géomètre DUPUIS qui a été retenu en qualité de maître d'oeuvre pour cette opération confiée à la SEMIE de Niort par voie de mandat.

Suivant les principes de l'étude de faisabilité réalisée par la Ville, ont été ainsi été élaborés le projet et le dossier d'appel d'offres.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le dossier de consultation des entreprises (DCE) proposé pour cette opération suivant deux lots :
  - lot n°1 : voirie et réseaux divers
  - lot n°2 : éclairage public
- autoriser la SEMIE à lancer la procédure d'appel d'offres en vue de la désignation des entreprises et à signer les différents marchés de travaux à intervenir ;
- préciser que le budget nécessaire à la première phase de cette opération est inscrit en dépense du budget principal 98 à la sous-fonction 909 - 9085 compte 2315.

**LE CONSEIL ADOPTE**

|                 |    |
|-----------------|----|
| Pour :          | 43 |
| Contre :        | 0  |
| Abstention :    | 0  |
| Non participé : | 0  |

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Jean-Claude ALAZARD

[Ordre du jour](#)